

LE PRIX COURANT

REVUE HEBDOMADAIRE

Du Commerce, de la Finance, de l'Industrie, de la Propriété Foncière et des Assurances

Abonnements d'un an : Montréal, \$2.00.

Canada et États-Unis, \$1.50.

Europe, \$3.00 (15 francs.)

VOL. XVII

MONTRÉAL, VENDREDI 8 NOVEMBRE, 1896

No 10

LE PRIX COURANT

A. & H. LIONAIS,

Éditeurs-Propriétaires

ADMINISTRATION. { Chambre 401 Bâtisse "New
York Life."
Téléphone No 2547.
Boîte de Poste No 917.
REDACTION. 25 rue St-Gabriel.
Montréal, Canada.

ABONNEMENTS

(Strictement payables d'avance.)

Montréal et Banlieue un an \$2.00
Canada et États-Unis, un an 1.50
France et Union Postale un an (15 francs) 3 00

L'abonnement ne cesse que sur un ordre écrit adressé au bureau même du journal.
Il n'est pas donné suite à un ordre de discontinuer tant que les arrérages et l'année en cours ne sont pas payés.

LE NUMERO 10 CENTIMS.

Adresser toutes communications comme suit :

LE PRIX COURANT,

Montréal, Canada

SEMAINE DU 1ER NOVEMBRE

2156 abonnés réguliers 2156

Ce tirage est égal sinon supérieur à celui de n'importe quel autre journal de commerce français.

Nous avons à Québec au moins 200 abonnés de plus que n'importe quel autre journal de commerce français ou anglais.

A NOS ABONNÉS

Les améliorations que nous avons apportées, depuis deux ans, à notre journal et celles que nous nous proposons d'y ajouter encore, à bref délai, nous font une obligation de porter le prix de l'abonnement au PRIX COURANT, au même taux que celui des autres journaux commerciaux du Canada.

Jusqu'ici, tout en donnant autant, et plus même, de matière à lire que nos confrères, le prix de l'abonnement à notre journal était inférieur au leur. En présence des nouveaux sacrifices que nous allons faire pour donner une plus-value réelle à notre journal, nous ne pouvons supporter

cette différence déjà onéreuse pour nous.

Néanmoins, comme nous tenons à manifester notre reconnaissance à nos anciens abonnés et que, d'un autre côté, nous ne désirons prendre personne par surprise nous ferons une exception.

Jusqu'au premier janvier prochain nous accepterons, moyennant paiement d'avance, des abonnements, de deux à cinq ans, aux anciens prix, soit :

	A Montréal	Au dehors
Pour 2 ans.....	\$ 4 00	\$ 3 00
3 ".....	6 00	4 50
4 ".....	8 00	6 00
5 ".....	10 00	7 50

Du 1er janvier au 30 avril 1896, nous accepterons aux anciens prix des abonnements d'un an seulement et,

A partir du 1er mai, le prix de l'abonnement sera indistinctement de \$2 00 pour toutes les localités autres que Montréal, et

\$2.50 pour Montréal et ses annexes.

Ça et là.

La ligne directe pour la France

Le *Marché Français*, de Paris, journal dont l'autorité est reconnue sur toutes les grandes places commerciales du monde, consacre, dans son numéro du 12 octobre, un article très sympathique au traité de commerce franco-canadien et aux résultats qu'il peut produire. Et il termine cet article comme suit :

" Il est à désirer que l'établissement d'un courant d'échanges sérieux entre la France et son ancienne colonie soit aidé par la création d'une ligne directe de paquebots entre ports français et canadiens. Depuis longtemps elle est projetée ; espérons que ses services se feront sous pavillon français. Nos commerçants feront d'autant mieux de ne pas hésiter à étudier sans délai le marché qui leur est ouvert, qu'ils trouveront dans la nombreuse population française du Canada une bonne volonté et même des sympa-

thies qu'il ne tient qu'à eux de rendre efficaces.

Les taxes commerciales

Le discours du trône, qui constitue le programme des mesures ministérielles dont la législature aura à s'occuper pendant la présente session, à Québec, annonce que les taxes de licence sur le commerce en général vont être abolies. Leur produit était nécessaire à l'équilibre du budget provincial, tant qu'il restait des versements à faire sur les dépôts de garantie des chemins de fer. Ces dépôts étant maintenant remboursés, le gouvernement a cru pouvoir dégrever le commerce de la lourde taxe qui lui était imposée.

Mais, comme nous l'avons fait remarquer il y a quelque temps, ce dégrèvement ne se produira que pour l'année commençant le 1er octobre 1896, et les taxes de la présente année seront perçues comme auparavant. Les recettes de ce chef sont incluses dans le calcul du budget pour 1895-1896 et il faudrait créer de nouvelles ressources pour les remplacer, si on renonçait à leur perception cette année. Car les revenus des autres taxes ne semblent pas devoir donner une plus value. Les recettes de la taxe sur les mutations de propriété seront certainement de beaucoup inférieures, à Montréal du moins, à ce qu'elles étaient il y a un an et deux ans.

Les Importations de Beurre du Brésil

Le Brésil importe tout le beurre qu'il consomme, le climat tropical du pays ne permettant pas la fabrication de cette denrée. Mais cette importation, qui vient toute de l'hémisphère boréal et, par conséquent, doit traverser l'équateur, ne peut se faire qu'en boîtes de fer blanc hermétiquement closes, comme celles de nos conserves de tomates, etc. Nous ne saurions donc, pour le moment, songer à y exporter notre beurre ; il faudrait apprendre des Français à le mettre en boîtes et à le manipuler de manière à ce qu'il se conserve. Cependant, le marché qu'il nous offre vaudrait peut-être